

## Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

### **DELIBERATION D'ASSEMBLEE : 25 JUIN 2012**

Objet : **RECONDUCTION DE CONVENTION TRIENNALE MEA 2012/2014**

Présents : MM. BAILLY – BENEDIT – CAUCHOIS – CAUQUY – FONTENAT – GIREAU – GROSSAT – GUDERZO – JACQUET – JOUSSEAU – LUGAND – MARMILLON – MERCIER – MONNET – PERRAUT – PHILIBERT - PIERROT – MME PRADEL – MM. REY – TOURNIER-BILLON – VERNE – VOISIN

---

#### **RECONDUCTION DE CONVENTION TRIENNALE MEA 2012/2014**

*Intervention de M. Hervé PIERROT, Premier Vice-Président*

Le Département de l'Ain et la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain ont créé ensemble, après concertation avec les territoires et l'ensemble des acteurs départementaux du développement économique, la Mission Economique de l'Ain (MEA).

La MEA s'est donc vue confier les missions suivantes :

- la prospection nationale et internationale des entreprises,
- le partenariat et les relations avec le réseau des instances spécialisées régionales et nationales,
- l'appui aux territoires de l'Ain,
- l'expertise économique, en relation avec les compétences de la CCI de l'Ain.

Depuis sa création, la Chambre et le Conseil Général sont liés par une convention triennale relative au pilotage et au financement de la MEA.

La dernière convention étant arrivée à échéance, un bilan d'activité a été établi pour la durée de la convention. En synthèse, on retiendra pour la période 2009/2011 :

- 53 projets exogènes gagnés, dont 51 implantations, et 53 projets de maintien/développement,
- 955 emplois créés (1 390 emplois en année n+3) et 295 emplois existants maintenus,
- 164,5 M€ d'investissements réalisés.

Avec une synergie efficace entre la MEA et les services de la Chambre et du Conseil Général, un appui signalé aux territoires de l'Ain, la création des "Ambassadeurs économiques de l'Ain" et le lancement réussi de la campagne "Demain est déjà dans l'Ain".

Financièrement, le budget annuel des frais récurrents serait de 300 000 euros et pris en charge par moitié par les deux partenaires, appelé pour moitié en avril sur présentation du budget prévisionnel, le solde en décembre au vu d'un état des dépenses réellement engagées. Dans l'hypothèse où le montant des dépenses annuelles engagées serait inférieur au budget alloué, les deux parties s'engageraient à reporter l'écart constaté sur le budget de l'année suivante.

Il vous est proposé de renouveler cette convention pour les exercices courants du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2014, en autorisant votre Président à conclure et signer la convention correspondante dans les conditions exposées.

|    |     |
|----|-----|
| LG | JMB |
|    |     |

## Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

### **DELIBERATION D'ASSEMBLEE : 25 JUIN 2012**

Objet : **RECONDUCTION DE CONVENTION TRIENNALE MEA 2012/2014**

Vous avez dans vos dossiers :

- projet de convention relative au pilotage et au financement de la MEA
- bilan d'activité de la MEA 2009/2011

**L'Assemblée, vu l'exposé du Premier Vice-Président, autorise le Président à conclure et signer la convention triennale MEA pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2014.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

|                                       |    |
|---------------------------------------|----|
| - Nombre de Membres Élus .....        | 36 |
| - Nombre de Membres en exercice ..... | 36 |
| - Nombre de Membres présents .....    | 22 |
| - Nombre de voix pour .....           | 22 |
| - Nombre de voix contre .....         | 0  |
| - Nombre d'abstentions .....          | 0  |

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Louis GIREAU  
Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY  
Président